



Numéro 46  
24 février 2016



**Blé** : régulateur

**Colza** : ravageurs

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 3 du 23 février 2016. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps 2016. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD  
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66  
Yohann JOURDIN  
01 64 79 30 53 / 07 78 24 48 86

### Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE SUR SEINE  
Tél : 01 64 79 30 65  
Fax : 01 64 37 17 08  
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 26/01/15

## BLE

(fin tallage à décollement)

Les stades observés sur le secteur vont de fin tallage à décollement de l'épi (0,5 cm pour les blés les plus avancés)

Comme indiqué dans l'Info.plaine N° 43, les stades épi 1 cm sont avancés d'une quinzaine de jours par rapport à la normale.

En conséquence, on pourrait avoir des blés qui vont atteindre ce stade la semaine prochaine.

### 1<sup>er</sup> apport d'azote

Cette précocité de stade a des conséquences sur la gestion de la fertilisation azotée :

➤ Pour les blés n'ayant pas encore reçu d'azote et ayant atteint le stade décollement – épi 0,5 cm : on encadre (15 jours d'intervalles selon les pluies) le stade épi 1 cm pour faire le 1<sup>er</sup> passage et on fractionne cet apport en 2 passages.

➤ Pour les autres (stade fin tallage ou ayant eu un premier passage), on reste sur la base d'un fractionnement en 3 ou 4 apports traditionnelle.

La météo de la fin de semaine et semaine prochaine devrait permettre des interventions en bonnes conditions.

### Maladies

Des pustules de rouilles (jaune ou brune) sont signalées plus au sud sur le département, secteur Guignes et Melun, sur variétés sensibles.

Le stade épi 1 cm n'étant pas encore atteint, il n'est pas conseillé d'intervenir maintenant.

Les seuils indicatifs de risque sont pour :

➤ Rouille jaune : à partir du stade épi 1 cm et dès présence de foyers actifs (maladie en progression).

➤ Rouille brune : à partir du stade 2 nœuds, pustules en progression sur les 3 dernières feuilles.

Si une intervention doit être faite, à partir du stade épi 1 cm, nous vous conseillons une triazole seule (BALMORA/HORIZON EW 0,3 l/ha ou OPUS NEW 0,5 l/ha).

Au niveau de la septoriose, on observe toujours un pied de cuve important avec l'apparition de taches sur la F2 du moment. La maladie n'est à prendre en compte qu'à partir du stade 2 nœuds, 20 % des F2 du moment (F4 définitive) pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés résistantes.

Attention ! En cas de démarrage précoce (épi 1cm) dû à la rouille jaune, de votre programme fongicides, le plus important est de maintenir votre protection par un passage tous les 18 à 21 jours. Plus vous démarrez tôt, plus votre enveloppe fongicide de la campagne sera importante.

Le stade épi 1 cm approchant, nous vous proposons d'utiliser la grille de risque verse (*source : Arvalis*) pour construire votre stratégie de régulation.

Grille de risque verse		note	Votre parcelle
Variété	Peu sensible	0	
	Moyennement sensible	3	
	Très sensible	6	
Nutrition azotée	Risque d'excès	3	
	Azote maîtrisé	0	
Densité de végétation	Peuplement limité et faible tallage	0	
	Peuplement normal	2	
	Peuplement élevé avec fort tallage	4	
<b>TOTAL</b>			

Risque verse	
< 3	Très faible
4	Faible à moyen
5	
6	
7	Moyen à fort
8	
9	
> 10	Très fort

### Proposition de programmes par rapport à la note obtenue

Risque de verse	Fin tallage	Epi 0,5 cm	Epi 1 cm	Epi 1,5 cm	1 nœud	2 nœuds	Coût indicatif (€/ha)	IFT
<b>Très faible</b>	Pas de régulateur						0	0
<b>Faible à moyen</b>		C3 ou C5 2l <sup>(1)</sup>					5	Selon PC
		CYCOCEL CL 2000 2 l ou MONDIUM 2 l ou CYTER 1,5 l					15-20	0,8
					MODDUS 0,4 l ou TRIMAXX 0,4 l		20	0,8
<b>Elevé</b>	C3 ou C5 <sup>(1)</sup> 1,5 à 2 l				TERPAL 1,5 l		20-26	1,3-1,8
<b>Très élevé</b>		C3 ou C5 <sup>(1)</sup> 2 l			MEDAX TOP 0,6 l ou MODDUS 0,3 l ou TRIMAXX 0,3 l		20-25	Selon PC

<sup>(1)</sup> Il existe plusieurs produits commerciaux possibles (PC) pour du C3 (chlorure de chlorocholine 460 g/l) et du C5 (chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline).

Exemples de C3 : BREF C, CONTREVERSE, COURTEX T, TYRAN...

Exemples de C5 : BARCLAY STANDUP 5C, CYCOCEL C5 BASF, C5 FLEX...

**Conditions d'utilisation :** Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques, le sec ou encore le froid. L'intervention peut avoir lieu entre le stade redressement et le stade épi 1 cm. Le jour de l'application entre le stade fin tallage et épi 1,5 cm, veiller à ce que la température soit comprise entre -1° C et 20° C avec une moyenne > 10° C pendant les 3 jours qui suivent l'intervention, et que l'hygrométrie soit > 60 %.



Méthodes alternatives pour réduire le risque verse :

- Résistance variétale.
- Baisse des densités et retard des dates de semis.
- Retard du premier apport d'azote.

### Charançon de la tige

Toujours pas de charançon observé cette semaine. Les conditions sont toujours défavorables au démarrage du vol. Aucun traitement ne se justifie actuellement.

### Larves d'altises

Nous notons aujourd'hui une très grosse présence de larves d'altises dans certaines parcelles. En effet le vol de cet automne/hiver a été long. Le seuil a rarement été dépassé, mais les attaques ont été constantes. Même des parcelles traitées à l'automne présentent des infestations importantes. Aujourd'hui certaines parcelles n'ont toujours pas redémarré malgré l'apport d'azote car les larves ont atteint la base des boutons floraux. La question de retournement peut se poser dans le cas des parcelles trop impactées avec un retard végétatif important.

Vous pouvez estimer l'attaque en découpant une vingtaine de plantes de la base du pivot **jusqu'au** boutons floraux. Les larves attaques soit le cœur, soit la tige, ou encore la base des boutons floraux (principaux et secondaires).

Des traitements en végétation existent, mais ils doivent être réalisés avant que la larve ne migre au centre de la plante. Il est aujourd'hui trop tard les dégâts sont faits, **un traitement serait inefficace**.

## ERRATUM

Suite à une erreur d'interprétation dans la réglementation sulfonylurées, vous trouverez ci-dessous le tableau mis à jour à la date du 24-02-2016.

Spécialités commerciales (liste non exhaustive)	Dose maxi à l'automne	Dose maxi hiver et printemps	Interdiction d'utilisation en sols drainés, durant la période de drainage	Interdiction d'utilisation en sols alcalins (pH > 7)	Nombre d'applications
ALLIE DUO SX	50 g/ha	75 g/ha	<b>OUI avant tallage</b>	non	1/an
ALLIE EXPRESS	50 g/ha	50 g/ha	non	non	1/an
ALLIE MAX SX / POINTER ULTRA SX	25 g/ha	35 g/ha	non	<b>non</b>	<b>1/ 2ans application d'automne et d'hiver</b> 1/an
ALLIE STAR SX / BIPLAY SX	15 g/ha de 2 feuilles à 44 jours après la levée Autrement 30 g/ha	45 g/ha	non	<b>non</b>	<b>1/ 2ans application d'automne et d'hiver</b> 1/an
DEFT / SAVVY	15 g/ha Jusqu'à tallage	30 g/ha	<b>OUI avant tallage sur céréales de printemps</b>	non	1/an
ERGON / CONNEX	50 g/ha	90 g/ha	<b>OUI</b>	non	1/an
HARMONY EXTRA SX / PRAGMA SX	75 g/ha	75 g/ha	<b>OUI avant tallage</b>	<b>non</b>	1/an
HARMONY M SX	85 g/ha	150 g/ha	<b>OUI</b>	non	1/an
KARAL WG	15 g/ha	30 g/ha	non	non	1/an
NIMBLE / AURIOS	50 g/ha	50 g/ha	<b>OUI avant tallage</b>	<b>non</b>	1/an
PRIMA STAR	20 g/ha	30 g/ha	non	<b>non</b>	<b>1/ 2ans application de printemps si utilisé à 30g/ha</b> 1/an
RACING TF / DAYTONA TF	50 g/ha	75 g/ha	non	non	1/an

**En rouge : les modifications suite à l'infloplaine de la semaine dernière.**

**En vert : les réglementations concernant uniquement les sols alcalins (pH > 7)**

Pour répondre à la question « en cas de contrôle et en l'absence de e-phy, qu'est ce qui fait foi ? ». Lors d'un contrôle, e-phy est la référence mais ce dernier est indisponible actuellement et la nouvelle version n'est toujours pas en ligne, donc aujourd'hui, la source d'information reste Phytodata. Lors de l'application, c'est l'étiquette du bidon qui fait foi. Vous avez toujours la possibilité, en cas de doute, de prendre contact avec la Chambre d'agriculture ou de consulter la firme.

## COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
BALMORA/HORIZON EW	tébuconazole 250 g/l
OPUS NEW	epoxiconazole 83 g/l
CYCOCEL C5 BASF	chlormequat chlorure 460 g/l
CYTER	mépiquat-chlorure 115 g/l + chlormequat chlorure 345 g/l
MONDIUM	imazaquine 0.8 g/l + chlormequat chlorure 300 g/l
TERPAL	mépiquat chlorure 305 g/l + éthéphon 155 g/l
ETHEVERSE	éthéphon 480 g/l
MODDUS	trinépaxapac - éthyl 250 g/l
MEDAX TOP	prohexadium-calcium 50 g/l + mépiquat-chlorure 300 g/l
TRIMAXX	trinexapac-éthyl 175 g/l
ALLIE DUO SX	thifensulfuron-méthyle 333 g/l + metsulfuron-méthyle 67 g/l
ALLIE EXPRESS	metsulfuron-méthyle 100 g/l + carfentrazone ethyl 400 g/l
ALLIE MAX SX	metsulfuron-méthyle 143 g/l + tribénuron methyl 143 g/l
ALLIE STAR SX	metsulfuron-méthyle 111 g/l + tribénuron methyl 222 g/l
DEFT	metsulfuron-méthyle 200 g/l
ERGON	thifensulfuron-méthyle 682 g/l + metsulfuron-méthyle 68 g/l
HARMONY XTRA SX	thifensulfuron-méthyle 33.3 g/l + tribénuron methyl 16.7 g/l
HARMONY M SX	thifensulfuron-méthyle 40 g/l + metsulfuron-méthyle 400 g/l
KARAL WG	metsulfuron-méthyle 20%
NIMBLE	thifensulfuron-méthyle 500 g/l + tribénuron methyl 250 g/l
PRIMA STAR	tribénuron methyl 750 g/l
RACING TF	thifensulfuron-méthyle 680 g/l + metsulfuron-méthyle 70 g/l



Retrouvez les bulletins Info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
 La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

